

Procès-Verbal

d'assemblée générale ordinaire 2026

sur le bilan financier et d'activité 2025

date : 21 mai 2026 18h30

Émargement

Sont présents pour l'animation de cette assemblée générale :

Administrateurs : Clément Turrin, Thomas Herondart, Sarah Turrin, Laura Martinache
Juliette Héronart, salariée, est présente également en soutien.

L'assemblée se réunit avec 14 membres en présence et 13 membres représentés par pouvoir. Les documents sont disponibles en annexe.

La séance commence à 18h30.

Rapport d'activité 2025

1. Données générales

1.1 Adhésions

En 2025, l'association le Sonneur compte 226 adhérents à jour de cotisation. C'est le plus grand nombre d'adhérents sur une année depuis la création de l'association.

Le montant total des adhésions est de 3 352€. A noter, certains adhérents adhèrent deux fois dans la même année comptable, le renouvellement s'effectuant en septembre (année scolaire).

Le montant moyen de l'adhésion cette année est de 14,83€, en hausse par rapport à 2024 (12,19€)

La répartition géographique des adhérents montre l'impact local de l'association :

- Saint Pierre de Frugie : 68 adhérents
- Bussière-Galant : 26 adhérents
- La Coquille : 23 adhérents
- Jumilhac Le Grand : 17 adhérents

A noter, une plus grande proportion de femmes. Volontairement, nous ne faisons pas beaucoup de statistiques sur le fichier adhérent pour respecter la vie privée et l'intimité des personnes. Les données chiffrées et socio-économiques ou démographiques sont souvent demandées pour les subventions mais nous faisons fi de ces demandes.

1.2 Chiffre d'affaires

Les chiffres d'affaires d'activité seront donnés plusieurs fois, ici de manière globale, par activité au fil du rapport et reprises également dans le rapport financier.

Le chiffre d'affaires total lié à l'activité (hors subventions, dons, mécénat, etc) est de : 32 260€

Parmi les activités les plus rémunératrices, on trouve :

- le coworking et la location d'espace : 7 746€
- les prestations : 9 243€
- les animations : 7 050€

Quelques chiffres généraux :

Le répare-café, la permanence numérique, la bibliothèque, le Ton Book Too et le café des indépendants ont nécessité 500 heures d'animation bénévoles et 165 interventions d'un bénévole dans l'année.

Plus de 200 passages de portes/jour par mois au fil de l'année, soit plus de 2400 usagers et visiteurs à l'année.

2. L'activité par thèmes

Début 2025, notre activité se découpait en 5 thèmes principaux : vie culturelle, vie professionnelle, numérique responsable, soins à la terre et soins aux humains. Cependant, nous avons eu du mal à tenir ce découpage en 5 catégories car en 2025, nous avons développé de nouvelles actions et nous avons du mal à faire tenir tout cela dans des cases.

Le thème Soins à la Terre a été renommé Économie Circulaire. En effet, nous avons mis de côté nos procs autour de la permaculture, l'agroforesterie, le jardin, les graines, faute de temps, de réponse du public aux formats proposés, ou d'espaces disponibles pour la mise en pratique.

Le thème Soins aux Humains s'est divisé et nous cherchons encore les nouvelles appellations : les actions vers la santé et les pratiques de soin se sont organisées en Pôle Santé Naturelle avec les projets professionnels de ce thème. Les actions autour du cirque, de la ludothèque se cherchent un cadre vers la coopération et le vivre ensemble.

Le numérique, les livres et le services aux professionnels se sont enrichis sans changer de nom ou de forme.

Nous avons vu la création du Pôle Accompagnement et Formations, les prestations prennent une place plus visible dans notre organigramme et dans ce rapport nous ferons aussi une place aux Sorties du Sonneur.

Enfin, nous avons vu émerger dans le panel des services proposés par l'association une catégorie Ventes qui regroupe pêle-mêle : les ventes de café, madeleines, glaces et autres, les recettes des copies et impressions, les locations de matériel et les ventes d'objets reconditionnés.

2.1 Les Services aux professionnels

Ils incluent :

- le coworking
- la location de salle
- le café des indépendants
- les ateliers et formations
- les permanences de soutien
- la mutualisation de matériel : cette activité est regroupée dans la thématique Ventes

2.1.1 Le coworking

Le coworking représente un chiffre d'affaires de 6 320€, pour 20 coworkers réguliers et plusieurs usagers ponctuels. En 2025, cela correspond à 790 journées de coworking.

La communication autour des activités de coworking est limitée, pourtant nous avons toujours du monde. Nous n'avons pas pu pousser davantage cette action car nous sommes toujours confrontés aux problématiques de place : équilibrer les abonnements et les usages ponctuels, garantir de la place aux abonnements VS accueillir spontanément, garantir de bonnes conditions de travail. Nous avons limité le nombre d'abonnements pour conserver la possibilité d'aménager la grande salle pour des accueils de groupe. En réalité, c'était très contraignant, nous avons peu de groupes et nous aurions peut-être pu avoir davantage d'abonnements de coworking.

L'activité est quand même en hausse et très satisfaisante.

La location de salle a été limitée à l'accueil du PNR, pour 1000€ forfaitaires annuels. Finalement, les usages de « la Bulle » pour les consultations peuvent être intégrés dans l'action de coworking.

Les profils de nos coworkers sont très variés. Les activités concernées relèvent majoritairement du secteur tertiaire, ce qui est logique pour des bureaux :

- développeurs informatiques
- enseignants
- documentaliste
- travailleur du livre
- stratégiste
- copywriter
- chargée de diffusion
- conseil en gestion d'entreprise
- personnes en reconversion
- thérapeutes...

Nous avons testé en début d'année de proposer deux places « coworking solidaire » à prix libre pour des personnes en création d'activité ou en recherche d'emploi. L'expérimentation a été concluante pour les deux bénéficiaires, et a rempli son objectif de soutien en tant que structure de l'ESS.

Important à souligner, la réduction d'espace en décembre dans la seule salle du Nichoir, qui a compliqué et dégradé les conditions de travail pour l'ensemble des occupants, coworker, salariée et dirigeants.

Une réunion collaborative à propos d'une modification de la tarification s'est tenue début juillet. Une proposition a été formulée mais l'imminence du départ a reporté la mise en application.

2.1.2 Les Services

11 Café des indépendants ont été organisés et animés - tous les mois sauf en août - par Laura Martinache. Ce groupe fédère une quarantaine d'entrepreneurs et réunit une dizaine d'entre eux chaque mois. Innovation de l'année : mise en place de l'action La Table des Indés en novembre et décembre, qui propose un format en soirée autour d'un repas.

3 permanences de soutien ont été maintenues toute l'année mais peinent à trouver public. Une meilleure organisation est à trouver pour cette offre de soutien.

- Conseil en gestion d'entreprise : Séverine Boyer Chaput
- Conseil en stratégie et ventes : Laura Martinache
- Conseil en site web et numérique d'entreprise : Sarah Turrin

A noter, ces actions sont proposées à titre bénévole ou à prix très libre. Elles reposent sur la disponibilité et l'engagement des adhérents qui les portent.

Un seul atelier pour les pro a été proposé en janvier.

Cette année a aussi vu la **création du pôle accompagnement et formation**, qui regroupe des professionnels aux compétences complémentaires en vue de répondre à des appels d'offre d'accompagnement, notamment au travers du DLA (dispositif local d'accompagnement).

Ce groupe est encore en cours de structuration.

2.1.3 Les prestations

Les prestations ont vu un chiffre d'affaires beaucoup plus important que celui prévu, avec notamment 3 prestations totalisant un chiffre d'affaires de 8 400€. Nous nous félicitons d'avoir su saisir ou créer des opportunités fructueuses : pour le Sonneur qui voit son CA prendre du volume, pour les professionnels qui se sont vus proposer du travail.

Ces prestations dégagent beaucoup de volume de chiffre d'affaires, mais la marge nette est moindre car elles sont majoritairement sous-traitées à des intervenants.

Nous constatons aussi qu'il est complexe de maintenir des partenariats de prestation (aucun article avec l'Observatoire des tiers-lieux en 2025).

Les prestations sont variées : en plus de la traduction et du copywriting, nous avons réparé les vélos de la maternelle de Bussière-Galant.

Nous devons être vigilants à bien calibrer nos devis de prestations.

2.2 L'économie Circulaire

Un classique et des nouveautés !

2.2.1 Le répare-café

45 répare-cafés cette année, presque tous réalisés au marché de Frugie le dimanche matin, ont fait 1945€ des recettes et permis de réparer plus d'une tonne d'objets pour plus de 80 bénéficiaires.

Certes nous sommes loin des chiffres de la recyclerie Ça Circule mais à notre échelle, nous sommes fiers de notre contribution à la réduction des déchets, et aux solutions apportées aux adhérents.

A noter ici les répare-café « extérieurs » : Festival La Chevêche, marché de producteurs à Firbeix, Vide grenier à Bussière-Galant, Festival les Carrioles, marché de Noël à Bussière Galant, et un premier essai en Charente au tiers-lieu So-Bœuf à Montembœuf puis Chez Alice à Massignac.

L'utilité et la pertinence du répare-café n'est plus à démontrer. Au marché, au Sonneur, à domicile, sur rendez-vous... tout fonctionne. L'important est de bien communiquer.

Un grand merci à nos bénévoles historiques et à leur fidélité : Raymond et Laurence qui ont démarré le répare-café avant même la création officielle du Sonneur en 2019. Nous avons été très heureux d'accueillir Florence dans le groupe entre juillet et décembre, autour des machines à coudre.

4 ateliers répare-vélo ont été proposés au cours de l'année. Nous notons qu'il est difficile de communiquer sur ces ateliers qui ne sont pas réguliers. Nous avons cependant pu effectuer plusieurs réparations sur les vélos.

2.2.2 Le mécanisme

Un test en janvier a donné lieu à un atelier récurrent et à un groupe enthousiaste d'une dizaine de filles motivées, déterminées à trouver une émancipation concrète vis-à-vis de leurs véhicules.

Atelier théorique et pratique, animé par Raymond, à prix libre au bénéfice de l'association. Nous avons démonté beaucoup de roues, changé des pneus, des plaquettes, des roulements, fait des vidanges et des niveaux d'huile, réparé des batteries, un soufflet de cardan, etc.

Cet atelier a aussi fait parler de lui, de la posture féministe ou militante du tiers-lieu. A retenir de toute cette agitation : un très bel article de Sarah à lire sur le site du Sonneur, et le maintien de ce choix : le groupe restera un groupe de filles pour garantir une certaine sécurité et une dynamique émancipatoire.

2.2.3 La location de matériel mutualisé

Les produits stars sont le barnum, le vidéoprojecteur et la débroussailleuse à batterie.

Nous avons manqué de place pour exposer et communiquer plus efficacement sur le matériel disponible.

Une page dédiée a été créée sur le site ainsi que des flyers. L'impression papier d'un catalogue à jour est impossible à gérer.

2.2.4 La vente de matériel reconditionné

Cette action a démarré avec des tondeuses proposées au marché festif de Firbeix, récupérées pour certaines au réparé-café. Le principe est de récupérer des objets destinés à la benne à déchets, les remettre en état et les proposer à petit prix. Nous avons fin décembre une vingtaine d'objets à vendre, outillage et électroménager, sans solution de place d'exposition pour la vente.

Une page web a également été créée pour la diffusion.

2.3 Le numérique responsable

2.3.1 La permanence numérique

44 permanences numériques ont été proposées sur l'année, générant 442€ de recettes et résolvant 143 problèmes pour 35 bénéficiaires.

La permanence numérique a doucement trouvé son rythme et son public. Les actions sont très larges et concernent tous supports (smartphone, ordinateur, imprimante, tablette... et même une calculatrice programmable !). Les bénéficiaires peuvent trouver réponse à leurs interrogations, se former sur les outils numériques, trouver des solutions et une aide

concrète pour leurs problèmes.

Une meilleure communication sur le fonctionnement bénévole et la sollicitation des contributions a été amorcée au long de l'année.

Une réflexion sur une subvention qui permettrait de défrayer Sarah ou Clément a aussi été amorcée cette année. Cette animation occupe beaucoup de temps bénévole, qui pèse dans la disponibilité globale de nos deux animateurs, par ailleurs déjà bien mobilisés pour l'association.

2.3.2 Les stages d'initiation à la programmation informatique

Les stages d'initiation à la programmation informatique initiés en 2024 se sont poursuivis, rencontrant un grand succès auprès des enfants de 8 à 14 ans. Des participants fidèles reviennent à chaque stage ou presque, des nouveaux stagiaires sont présents à chaque session.

Un travail auprès de la MSA via le programme Grandir en Milieu Rural est en cours pour garantir la rémunération de Sarah sans impacter la tarification abordable pour les familles (80 € par enfant pour 4 demi-journées).

À noter : Sarah a également réalisé quatre ateliers individuels avec un enfant.

Les recettes s'élèvent à 2050€.

2.3.3 Les ateliers numériques

Pas d'ateliers réalisés en 2025.

Trois ateliers ont été proposés et n'ont pas trouvé public. Les raisons en sont un défaut de commercialisation et un manque de disponibilité de Sarah et Clément.

2.3.4 Mise à disposition de matériel

L'association a pu mettre en place un ordinateur public et des ordinateurs de prêt. Nous n'avons pas beaucoup communiqué sur cette action mais nous avons quand pu proposé des dépannages occasionnels, sur place ou avec du prêt de matériel.

2.4 Livre et culture

La bibliothèque contient plus de 1200 livres au catalogue. En 2025, 200 prêts ont eu lieu sur l'année, pour 50 emprunteurs.

2.4.1 La bibliothèque

Notre bibliothèque est notre fierté. Merci à ceux qui ont contribué à son fonctionnement : Geneviève et Cécile pour le catalogage et le rangement régulier, Juliette pour son investissement bénévole sur cette animation, Clément, Sarah et Frédérique pour leur aide « technique » sur le logiciel, la mise à disposition du catalogue, à Thomas pour son apport de

nouveautés.

Nouveauté de cette année : l'édition du catalogue en format numérique et papier pour une consultation à distance via le site internet.

Nous avons beaucoup de dons d'adhérents. Les livres qui ne sont pas conservés dans le catalogue sont revendus sur des sites d'occasion. C'est beaucoup de travail pour des sommes très modiques. Ces petites recettes ont permis l'acquisition de titres d'occasion pour enrichir la petite section de romans sur la fin du monde.

2.4.2 Le Ton Book Too

Animé par Fabienne, le cercle de lecture réunit une vingtaine de lecteurs, qui se réunissent une fois par mois (entre 5 et 15 participants chaque fois).

Merci à Fabienne pour l'animation de ce cercle qui nous permet de partager nos dernières lectures !

2.4.3 L'atelier d'écriture

Proposé par Juliette à l'essai, il s'est installé avec régularité avec un petit groupe d'une dizaine de personnes.

Il est animé par Sophie Texier de l'association La Mijoterie des Mots, rémunérée pour ses prestations. La marge restante pour le Sonneur est très faible.

2.4.4 Livres comme l'air

En raison du déménagement imminent, nous n'avons pas eu le temps ni la disponibilité en fin d'année pour proposer une nouvelle édition de la rencontre **Livres comme l'air**.

2.5 Vivre ensemble et coopération

2.5.1 Les stages de cirque

Ils sont organisés aux petites vacances scolaires. Soutenus par le programme Grandir en Milieu Rural de la MSA, ils sont difficiles à maintenir mais nous y tenons. Ils ont lieu au Hameau de Busseix à Ladignac, en partenariat avec l'association la Busseliennne. Ils ont regroupé 28 stagiaires, sur deux sessions. La session d'octobre a dû être annulée faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

Les stages ont été animés en 2025 par deux éducateurs professionnels locaux : Alex et Nil. Les recettes sont aléatoires et la marge bénéficiaire pour le Sonneur est toujours fragile. La subvention MSA doit être renouvelée en 2026.

2.5.2 Les cours de Français Langue Étrangère

Proposés par Laura depuis octobre, ils ont lieu une fois par semaine pour le public anglophone du territoire au prix abordable de 10€ la séance. 4 élèves ont profité de ce cours en 2025.

2.5.3 Le Café fil

Proposé par Clémentine, ce rendez-vous couture est très libre : utiliser les grandes tables pour les travaux d'envergure, profiter de l'émulation d'un groupe pour s'y mettre...
Trois sessions ont eu lieu en 2025, avec 6 participants (sans compter les accompagnateurs).

2.6 Le pôle santé naturelle

Créé à l'initiative de plusieurs professionnels, il regroupe plusieurs disciplines de la santé naturelle, santé mentale, bien-être.

Une permanence a été ouverte le samedi matin sur le dernier trimestre et des consultations à prix libre proposées tout au long de l'année.

Ce projet a été chahuté par la réduction des locaux en fin d'année.

Nous avons été heureux d'accueillir Betty Durieux pour la phase pratique de sa certification en Thérapie Cranio-sacrale biodynamique, en lui permettant d'utiliser la Bulle à tout petit prix.

2.7 Les Ventes du Sonneur

Sont regroupés là plein de petites activités. L'épicerie, c'est beaucoup de petites ventes à fort taux de marge :

- thés et tisanes
- madeleines, glaces
- limonades et kombucha
- jus de pommes
- impressions et services papeterie (reliure...)
- location de matériel
- ventes de matériel reconditionné

Un grand nombre de ces produits sont offerts par des adhérents généreux. Un grand merci à eux !

Un partenariat a été mis en place avec le café associatif le Frugie pour l'achat des limonades et l'achat de bières lors d'évènements.

Les achats sont majoritairement locaux : BysCo, Le Père l'Amer, madeleines Bijou

Le service d'impression est à prix presque coûtant.

Les ventes ont totalisé un chiffre d'affaires de 4258€, avec une marge estimée à 2333€.

3. Évènements et Sorties du Sonneur

3.1 Évènements

3.1.1 Nouvel An du Jardin

Nous avons renouvelé l'évènement autour de la grainothèque nomade des Incroyables Comestibles de Périgueux. L'attrait de la boîte à graines s'est confirmé. Cette année encore, une centaine de visiteurs ont pu profiter de l'évènement.

3.1.2 L'estival

L'évènement Estival du Sonneur s'est déroulé dans la journée du 30 août 2025. Il a rassemblé sur la journée environ 200 personnes.

Sur la journée, une œuvre collective a été réalisée par les adultes et adolescents, dans un format d'environ 1 x 2m. Une seconde œuvre collective a été faite par les plus jeunes enfants. L'école artistique La Fabrique des mondes (Bussière-Galant) a exposé des œuvres d'élèves tout au long de la journée.

Plusieurs animations et ateliers ont été proposés au cours de la journée : animation jeux, LAN Minecraft pour les ados, Sophrologie par Sandrine de Sophro Lib et Nature, balade botanique découverte pour les enfants, Contes au Handpan, Initiation au jeu de plateau Unmatched, Rêve éveillé guidé par Christelle Metzger.

Les repas ont été assurés le midi par Oklé des Champs et le soir par les bénévoles de l'association et la Ferme du domaine de Montardy.

La journée s'est clôturée avec le concert de Bordeirland, puis le spectacle La vie aime la nuit par les Connexions Oubliées.

L'ensemble de l'équipe est satisfaite du déroulement de cet évènement. L'ensemble du programme prévu a pu être réalisé. Les retours des professionnels proposant les activités ainsi que des visiteurs sur toute la journée ont été très positifs.

3.1.3 Les Portes Toujours Ouvertes des Tiers-lieux / Fête des Producteurs

Dans le cadre de l'évènement « les portes toujours ouvertes des tiers-lieux », nous avons organisé une rencontre avec des élus et des structures locales, avec la visite de Mme Colette Langlade, élue régionale, de Thierry Ravel, chargé ESS pour la Dordogne (Région Nouvelle Aquitaine) et Thierry Letellier, maire de Lavilledieu en Creuse.

La journée Grand Public a été organisée en partenariat avec la boutique de producteurs Saveur Nature et le café associatif Le Frugie. Nous avons proposé des animations, un petit marché de créateurs, une buvette et une tombola.

La recette de la tombola (126€) a été généreusement offerte au Sonneur par les deux partenaires.

3.2 Sorties

Cette année 2025 a été l'occasion de nombreuses sorties :

- Le marché de Frugie tous les dimanches matin
- Le festival La Chevêche/CPIE – Nontron en mars
- Le marché Festif de Firbeix
- Le vide grenier de Bussière Galant
- Le festival Les Carrioles
- Le forum Métier Emploi Travail (MET)
- Le marché de Noël de Bussière Galant

Ces sorties donnent beaucoup de visibilité à l'association, très localement ou sur le territoire plus étendu. Elles permettent de communiquer avec le public et surtout de générer ou de maintenir des relations avec d'autres structures du territoire, associations, entreprises, collectivités...

Elles sont coûteuses en temps et en énergie, indispensables et souvent agréables.

En réflexion : la pertinence de déplacer le répare-café sur ces sorties. Il est difficile de communiquer en amont sur l'action et la présence du répare-café, surtout quand nous ne maîtrisons pas la communication, et nous avons finalement toujours très peu de demandes de réparation sur ces journées où le public vient flâner. Nous avons aujourd'hui d'autres actions à montrer sur ces stands et nous pourrions réfléchir en 2026 à une meilleure répartition.

Les sorties des admins :

Outre les sorties « grand public », l'équipe d'administration a également participé à plusieurs événements et rencontres :

- Invitation de partenaires à visiter le tiers-lieu en janvier
- Salon de l'emploi de Périgueux en mars
- Visite du tiers-lieu La Buissonnière (Ligueux) en mars
- CAPE à Bâtiment 25 à Limoges en avril
- Salon Made in France de Périgueux en décembre
- Visite du tiers-lieu le Silot en décembre
- Trophée de l'économie circulaire du SYDED Haute-Vienne en décembre
- Participation à deux inaugurations de partenaires
- Rencontre avec le collectif la pompe verte au tiers-lieu La Baleine à Bascule à Piégut-Pluviers en octobre
- Participation à la remise des prix du label éco-défis à Thiviers en décembre

Conclusion

L'année 2025 a été une année riche en activités. Nous sommes satisfaits et fiers des activités lancées. Peu d'activités ont été annulées cette année, comparativement aux années précédentes.

De nouvelles activités ont vu le jour, telles que le pôle santé naturelle et le pôle accompagnement et formation.

Cette année 2025 a été une année tournée vers l'extérieur, avec de nombreuses participations à des événements organisés par d'autres structures, qui ont permis à la fois de nouer et renforcer des liens avec nos partenaires et de nous connaître au-delà de notre cercle d'adhérents.

QUESTIONS DES ADHERENTS :

Une précision est demandée sur la période couverte par ce rapport. Il s'agit bien de l'année civile de janvier à décembre, même si nos activités sont globalement déployées par année scolaire.

MISE AU VOTE :

Votes contre : 0

Abstention : 0

Votes pour : unanimité.

Le rapport d'activité 2025 est voté à l'unanimité.

Rapport financier 2025

Le résultat d'exploitation net en 2025 se porte à -468€ (pour rappel, le résultat d'exploitation 2024 était de -2 735€ et en 2023 de -23 303€)

Ce résultat faiblement négatif est dû aux créances irrécouvrables d'Écopéli datant de 2023. Ces créances ont impacté les comptes de résultat 2024 et 2025, avec une perte de 1247€. Sans cette imputation comptable, nous aurions eu cette année un résultat net d'exploitation positif. D'un point de vue de l'activité stricte nous avons un résultat de + 779€.

Le total des produits de l'association, toutes recettes confondues, en 2025 est de 49 315€ (pour rappel, le total des produits en 2024 était de 35 766€, soit une hausse de 38 %)

- dont adhésions : 3 363€ (en 2024 : 1749€)
- dont ventes de bien et services : 29 236€ (en 2024 : 15 817€)
- dont subventions : 6 683€ (en 2024 : 5 686€)
- dont financement participatif /dons/mécénat : 9 093€ (en 2024 : 10 571€)
- dont reprise sur provisions pour dépréciation des créances : 1 247€, qui correspondent à la reprise des provisions réalisées sur l'exercice comptable 2024

A souligner, la belle hausse de chiffre d'affaires : + 13 549 €

- dont +92 % sur les adhésions
- dont +85 % sur les ventes de biens et services

Quelques explications sur les recettes :

- Le chiffre d'affaires lié à l'activité est beaucoup plus important qu'en 2024, et suit de près le prévisionnel qui avait été établi en début d'année. Le résultat est donc très satisfaisant de ce point de vue.
- Les activités dont les recettes sont les plus éloignées du prévisionnel sont les prestations de copywriting, dont les commandes sont aléatoires et difficilement reproductibles.
- La buvette, le coworking et les animations ont très bien fonctionné. Il est toutefois important de rester vigilant sur la qualité de la marge bénéficiaire, et notamment de continuer à prospecter des subventions de soutien aux actions concrètes.
- La location de salle et la formation sont restées en dessous de nos prévisions.
- Il manque 5000€ de subventions par rapport au prévisionnel : moins de mécénat que les prévisions, les subventions FDVA et la subvention de la communauté de

communes ont été moins importantes que sollicitées.

Le montant des subventions reste stable (et peu élevé) / **le financement participatif aussi** (et plutôt élevé !)

Les subventions reçues lors de l'exercice comptable sont les suivantes :

- la subvention Grandir en milieu rural de la MSA pour 2679€ affectée aux stages de cirque
- la dotation FDVA pour 2000€ dédiée aux activités numériques et bibliothèque.
- la Communautés de Communes Périgord-Limousin pour 200€ pour l'Estival
- la mairie de Saint Pierre de Frugie pour 200€ pour l'Estival
- Quote-part de subvention d'investissement Fondation RTE pour 1 603€

Le financement participatif a été clôturé avec succès en juin 2025 : les contributions au financement participatif ainsi que les dons totalisent un montant de 9093€ sur l'année comptable 2025 et ont permis le remboursement du prêt de France Active Nouvelle Aquitaine.

Le total des charges de l'association, toutes dépenses confondues, en 2025 est de 49 784€ (pour rappel le total des charges en 2023 était de 38 263€)

- dont masse salariale et charges: 16 781 € (en 2024 : 12 734 € : cette différence est liée à un arrêt maladie de 4 mois en 2024)
- dont loyers : 6 948 € (en 2024 : 7 247 € : cette différence est due à la fin de la location d'une partie des locaux en décembre 2025)
- charges locatives (fluides et divers) : 1 447 € (en 2024 : 1 840 €)
- dont prestations d'interventions : 11 956 € (en 2024 : 6 113 €)
- dont procédures juridiques : 1800 € (en 2024 : 1 794 €)
- dont honoraires expert-comptable : 2 220 € (en 2024 : 2 220 €)
- dont **créances irrécouvrables (ECOPELI) : 2 494€**, pour moitié comptabilisées sur l'exercice comptable 2024

Quelques explications sur les charges :

- Nous notons une augmentation de la masse salariale en 2025. Pour rappel, la salariée avait bénéficié d'un arrêt de travail du 15 mai au 15 septembre, ce qui avait réduit le coût total. La masse salariale reste le poste de dépenses le plus élevé.
- En deuxième poste, nous avons toujours les loyers et charges locatives (nous avons

réussi à bien maîtriser les coûts des fluides).

- Le troisième poste de dépenses concerne les prestations aux intervenants. Plus il est important, plus nous sommes fiers d'avoir fait travailler et d'avoir rémunéré des professionnels.
- La nette augmentation des fournitures administratives est une bonne nouvelle : nous avons acheté beaucoup de cartouches d'encre pour l'imprimante du fait des très nombreuses ventes de copies aux adhérents.
- Les honoraires représentent une dépense importante. Le cabinet d'expertise-comptable coûte 2220€ par an et c'est une dépense essentielle. Elle nous garantit des comptes justes et vérifiés, elle est demandée pour certaines subventions importantes et elle nous sécurise énormément.
- Les dépenses juridiques imposées par les procédures sont lourdes dans le budget de l'association : 1800€ en 2025. Des apports associatifs de Thomas Herondart et Juliette Herondart-Ninet ont permis d'avancer la trésorerie nécessaire au paiement des dépenses d'avocat.
- *A noter : nous remercions tous les bénévoles qui ont contribué généreusement à la vie de l'association en prenant à leurs charges certaines « petites » dépenses : papeterie, fournitures de buvette, frais de communication, etc. Ces coûts qui n'apparaissent pas au compte de résultat participent au bon résultat.*

Adhésions et contributions bénévoles

L'association enregistre 226 adhérents en 2025, pour un total de 3 352€ et un montant moyen 14,86€ (en 2024, nous avons enregistré 141 adhérents pour 1 719€ et une participation moyenne de 12,19€).

Quelques explications sur les contributions bénévoles

Pour la première fois, nous avons inclus les contributions bénévoles dans le compte de résultat à partir du nombre total d'heures bénévoles sur l'année 2025. Cette contribution figurait jusqu'alors dans les dossiers de subventions, pour un montant grossier de 10 000€ tel qu'il avait été estimé au tout début du projet pour l'écriture de l'AMI Région. Il était temps de le revaloriser.

Les contributions bénévoles s'élèvent à 30 472€, ce qui correspond à 2 565 heures bénévoles sur l'année 2025.

Commentaires sur le bilan actif/passif :

- Le prêt de 15000€ auprès de France Active Nouvelle Aquitaine a été clôturé avec la négociation de l'étalement de l'échéance sur 6 mois de janvier à juin.
- Les créances irrécupérables d'ECOPÉLI suite à sa liquidation judiciaire sortent du bilan actif pour venir impacter le compte de résultat. Il s'agit de la dernière année

comptable sur laquelle ces créances ont un impact.

- De nouveaux apports associatifs ont été contractés : 11 520€ supplémentaires en 2025, ce qui porte le total des fonds propres avec droits de reprise à 21074€.
- Le total des fonds propres est passé de -3 157€ en 2024 à 6 290€ : un indicateur très positif !
- Le total des dettes est passé de 22 139€ en 2024 à 4 732€ . Il s'agit principalement des flux courants de gestion de l'association, et non plus d'emprunts bancaires.

Conclusion

L'année 2025 est très satisfaisante d'un point de vue de la conduite de l'activité et de la maîtrise du budget. Nous aurions cette fois encore apprécié de dépasser la barre symbolique du résultat positif mais nous nous en sommes vraiment approchés.

Pour résumer :

- Hausse du chiffre d'affaires (adhésions et ventes de service)
- Remboursement du prêt France Active Nouvelle Aquitaine (FANA) 15000€
- Maintien du poste salarié (mais toujours aucune augmentation possible)
- Paiement à jour de toutes les charges sociales et courantes de l'association
- Réduction de notre déficit : **-16 517€ en 2022, -23 303€ en 2023, -2 735€ en 2024**
- Preuve de notre capacité à diversifier les sources de recettes : chiffre d'affaire, subventions, financement solidaire, et nouvellement cette année le mécénat d'entreprise...
- Contrôle des charges à minima sans trop impacter le fonctionnement de l'association

Il est très important de nuancer ce commentaire financier et le compte de résultat et de le distinguer de la situation de trésorerie, qui est restée très faible tout au long de l'année. Nous n'avons pas été en mesure d'augmenter la réserve de trésorerie pour faire face confortablement aux décalages d'encaissements/décaissements.

Pour information, le délai moyen de trésorerie des associations est de 3 mois (ce qui veut dire avoir l'avance de fonds pour payer trois mois de charges sans recettes). Cette réalité du milieu associatif place trop souvent les structures, notamment les structures employeuses, dans un état d'extrême fragilité face aux aléas économiques. La rupture de trésorerie est souvent ce qui conduit une structure, associative ou pas, à déposer brutalement le bilan.

QUESTIONS DES ADHÉRENTS :

Une question de clarification est posée sur les subventions : quelle est la part d'échec dans le nombre de demandes de subvention déposées : environ 50 %. Les appels à projets ne sont pas toujours bien calibrés par rapport aux activités de l'association et il est difficile ou impossible de monter des actions pour répondre spécifiquement aux appels à projet car cela

demande de créer encore de nouveaux projets et augmente le risque de dispersion. Parfois les appels à projets sont trop « gros », les montants trop importants ou trop axés sur l'investissement. Le temps nécessaire à la veille et au montage est très important. Une précision est apportée sur le montant des dotations reçues : globalement, les montants sont moins importants que les années passées, et moins importants que ceux demandés.

MISE AU VOTE :

votes contre : 0

abstention : 0

votes pour : unanimité

Le rapport financier 2025 est voté à l'unanimité.

L'assemblée vote le report à nouveau du résultat 2025.

votes contre : 0

abstention : 0

votes pour : unanimité

Le report à nouveau du résultat 2025 est voté à l'unanimité.

Rapport moral 2025

L'année 2025 a été une année particulièrement riche en implication bénévole. Cette implication se manifeste par la présence des bénévoles tout au long de l'année : répare-café avec une bénévole supplémentaire pour la couture, la permanence numérique, la bibliothèque, le Tonbooktoo, les événements ponctuels qui ont été nombreux cette année : nouvel an du jardin, Estival, fête de l'automne et portes ouvertes, vide-grenier et marché de Noël, Carrioles, Chevêche, forum Métier Emploi Travail.

Dans l'activité quotidienne du tiers-lieu, l'organisation des coworkers s'est harmonisée en apportant de la fluidité dans la gestion quotidienne du Sonneur : accueil des visiteurs, participation à la vie du lieu.

On ne citera pas tous les bénévoles, le risque d'oublier un nom devient chaque année de plus en plus important ! Le Sonneur remercie ses bénévoles sans lesquels l'activité ne serait pas possible.

Cette année a été aussi marquante par l'implication financière de certains adhérents et amis du Sonneur. Le financement participatif clôturé en juin 2025 a permis de rassembler 13 000€, montant inespéré abondé par des apports associatifs qui ont permis d'assainir la situation financière de l'association. Pour rappel, un apport associatif est une somme versée au capital de l'association, comme on détiendrait des parts dans une société commerciale, sauf qu'il n'y a pas de rémunération des parts ni de pouvoir spécifique donné aux apporteurs. En décembre 2025, ces apports associatifs représentent 21 074€.

La gestion de l'association a en effet permis de retrouver des fonds propres positifs. Les fonds propres correspondent à la solvabilité de l'association. C'est un élément clé regardé par les banques et autres organismes de financement lors d'une demande de prêt.

Un autre élément financier important est le résultat qui s'élève à -468 €. Ce résultat presque à l'équilibre montre le travail effectué pour redresser les finances de l'association et l'importance sur cet exercice comptable du financement participatif. Il est cependant alourdi par la fin de l'amortissement des factures impayées d'Écopéli en 2023, qui correspondent à -1247 € sur le compte de résultat 2025.

Dans ce compte de résultat apparaissent également 1800 € de frais d'avocat. Ils sont liés à une procédure initiée par la propriétaire de l'ancien local de l'association en juin 2023. Cette procédure est liée à des remboursements de taxe foncière dont l'association conteste la légitimité. Elle est toujours en cours.

Pour la première fois cette année, nous avons intégré au compte de résultat la contribution des bénévoles, qui est estimée à 30 472,20€, montant important probablement encore sous-estimé, mais qui permet de valoriser le rôle des bénévoles dans la vie de notre association.

En 2025, l'équipe d'administration et la salariée ont démarré un important chantier de consolidation des liens avec les partenaires locaux.

Les administrateurs ont participé à plus de 10 événements extérieurs, permettant de rencontrer de nombreux partenaires. L'association a également participé à 6 événements grand public.

Plusieurs rencontres ont eu lieu également dans les locaux du Sonneur, qui ont permis de faire visiter les lieux à nos partenaires.

Les cafés des indépendants ont également été l'occasion d'inviter quatre structures.

L'année 2025 a été traversée par de nombreuses péripéties d'ordre administratif liée à la location des locaux municipaux.

Dès janvier 2025, l'association apprend que le maire de Saint Pierre de Frugie nouvellement élu en septembre 2024 souhaite ne pas reconduire la convention d'occupation existante. L'ensemble des bénévoles, adhérents et sympathisants de l'association se sont mobilisés afin de garantir la poursuite de l'activité de l'association dans ces locaux jusqu'à la fin de l'année 2025 au moins. Le maire fera savoir au mois d'août que l'occupation des locaux par l'association s'arrêtera à la fin de l'année 2025.

L'équipe d'administration aidée par de nombreux bénévoles a consacré beaucoup de temps et d'énergie à la recherche de nouveaux locaux. La commune de Bussière-Galant et notamment le quartier de la gare a été identifié comme celui le plus proche des adhérents actuels de l'association. L'équipe municipale de Bussière-Galant avait déjà pour projet l'installation d'un tiers-lieu dans ce quartier et a accueilli favorablement le projet du Sonneur de s'installer à Bussière-Galant, permettant notamment à l'association de se présenter devant l'ensemble du conseil municipal.

Un premier local a été identifié, mais le propriétaire n'a finalement pas donné suite après 2 mois de travail.

Une partie des locaux municipaux a été rendue fin novembre 2025, avec l'aide de nombreux adhérents pour le déménagement et le stockage.

L'ensemble des difficultés rencontrées dans cette démarche de changement de locaux a impacté l'activité et les résultats économiques de l'association sur cette année 2025, de part le temps bénévole et salarié qui a dû être consacré à ce projet imposé en lieu et place du développement économique de l'association.

En conclusion, l'année 2025 a été très contrastée. D'une part, c'est pour l'association une année de stabilisation après le premier déménagement de 2023, de consolidation de

Association LE SONNEUR
Mairie de Bussière-Galant
2 place Charles de Gaulle
87230 Bussière-Galant
<https://lesonneur.org/>
SIRET : 853 733 863 00031



l'activité, des ressources financières, des bénévoles, de l'ancrage sur le territoire et une grande satisfaction liée à l'enthousiasme collectif autour de ce projet. D'autre part, l'année a été marquée par une menace d'instabilité liée à l'incertitude sur les locaux et aux relations avec la municipalité de Saint-Pierre-de-Frugie.

PAS DE QUESTIONS D'ADHERENTS

MISE AU VOTE :

votes contre : 0

abstentions : 0

vote pour : unanimité

Le rapport moral est voté à l'unanimité.



ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sarah Turrin, co-présidente, explique le principe de fin de mandat. Tous les administrateurs actuels arrivent en fin de mandat. Ils peuvent se représenter encore une fois :

Thomas Herondart se présente au conseil d'administration

Clément Turrin se présente au conseil d'administration

Sarah Turrin ne se représente pas au conseil d'administration

Laura Martinache ne se représente pas au conseil d'administration

Avant de recueillir les nouvelles candidatures, Thomas propose une discussion pour répondre à certaines interrogations des adhérents sur la situation actuelle de l'association, notamment du fait qu'aucune restitution n'a été faite aux adhérents suite à l'AGE du mois de mars. Un tour de questions est proposé sur les perspectives de l'association. Thomas évoque également qu'une information de situation a été communiquée aux principaux partenaires. Il évoque également le contexte socio-économique difficile de l'ESS en général avec beaucoup de suppressions de postes salariés et des budgets drastiquement réduits dans tous les secteurs de l'ESS. Thomas souhaite rappeler le bilan très positif de l'année 2025, et souligne que plusieurs choix d'orientation sont possibles et qu'il existe des solutions pour chacun des choix, avec des conditions spécifiques à chacune.

Clément donne son avis sur le rôle d'un administrateur, qui ne nécessite ou n'implique pas nécessairement autant d'implication que celles qui ont été vécues par les administrateurs sortants et décrites précédemment.

Laura précise qu'elle pourra continuer à être bénévole impliquée pour le Sonneur bien que n'étant plus administratrice.

Cécile pose des questions sur le choix d'un local. Thomas fournit des explications sur les difficultés financières que pose la location de locaux dans l'immeuble de M. Boutin à la gare de Bussière-Galant.

Cécile pose des questions sur l'AGE et demande des retours sur le travail qu'avait proposé Eloïse Ganier lors de celle-ci. Eloïse nous a transmis les résultats des entretiens qu'elle a mené. Il reste un travail de relecture et de correction à réaliser.

Juliette intervient et informe l'assemblée de son intention de quitter le poste salarié qu'elle occupe via une rupture conventionnelle. Elle rappelle certains points :

- le coût financier pour la location d'un local est trop important pour les ressources actuelles de l'association.

- le renouvellement nécessaire de l'équipe d'administration et l'arrêt de travail impactent fortement la conduite de l'activité sans locaux d'exploitation
- la trésorerie de l'association est très faible et permet à peine de couvrir les charges courantes (sans loyer ni salaire complet)

Jean-Marie intervient et demande quelle est la date exacte de fin de mandat des administrateurs actuels : date du jour de l'AGO. Il rappelle l'offre de local proposée par la mairie de La Coquille.

Lauréline demande des précisions sur le risque financier lié à la procédure Cambuzat toujours en cours. C'est en effet un variable sur lequel il n'y a pas de visibilité, l'audience au tribunal étant prévue en date du 4 juin 2026.

Cécile demande des précisions sur l'activité en cours :

- répare-café et permanence numérique hebdomadaires
- adhésions
- ventes de matériel reconditionné
- stages de cirque et programmation (programmation prévu en juillet), subvention MSA en cours de dépôt pour ces deux actions.

Cécile demande quel lien est maintenu avec les coworkeurs et si une nouvelle prospection est envisagée. Pour l'instant, il n'y a plus de contrats de coworking en cours et pas de démarches de prospections tant qu'il n'y a pas de local. Thomas souligne l'intérêt constant pour le coworking et les résultats réguliers et la volonté de chercher un espace dédié pour cette activité, quitte à se déplacer de Bussière-Galant.

Cécile demande comment il serait possible de répartir les missions salariées sur des bénévoles. Cette répartition est très différente selon l'orientation et les activités choisies, si un lieu est défini ou si l'association reste nomade... Ce travail de répartition sera à faire par le nouveau CA. Thomas rappelle que si le poste salarié disparaît, le statut d'association employeuse disparaît aussi et que cela aura des conséquences, notamment sur les attributions de subvention.

Juliette intervient pour expliquer la notion de lieu dans les tiers-lieux et rappelle que les structures tiers-lieux sont parfois, au cours de leur existence, contrainte de faire sans lieu ou dans des lieux temporaires (lors de travaux, d'un changement politique ou de modifications de conditions de loyer ou de mise à disposition par un propriétaire privé...) et que des solutions d'adaptation existent pour permettre à la structure de perdurer au lieu d'être fermée, de maintenir du lien entre les usagers et sur le territoire, de maintenir certaines activités peu coûteuses ou ne nécessitant pas de lieu fixe, etc.



Cécile suggère que l'absence de retours sur l'AGE explique la démobilisation des adhérents et le peu de personnes présentes à cette AGO.

Laura reconnaît que le CA sortant a manqué de leadership sur ce point et s'excuse. Clément évoque l'épuisement commun des membres du CA et la charge émotionnelle liée à la situation difficile de l'association.

Samuel suggère de chercher un local temporaire.

Gaëlle précise qu'un lieu fixe peut également être un frein à l'investissement d'administration, selon la distance et les horaires « de bureaux ».

Jean-Marie apporte de la reconnaissance à la qualité et la quantité du travail fourni par le CA sortant et de la disponibilité des membres donnée à l'association.

Des échanges informels suivent pendant un temps de pause.

RECUEIL des candidatures au conseil d'administration :

- Thomas Herondart
- Clément Turrin
- Martine Bouffenie
- Gaëlle Oklé
- Steve Oklé

Jean-Marie propose son aide ponctuelle sans entrer au CA.

MISE AU VOTE DES CANDIDATURES

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : unanimité

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité.

L'assemblée générale est clôturée à 20h20.

25